



# Côtes d'Armor 2020

CR → réunion du 3 juillet 2007

Comités départementaux

Thème : Développement et prospective économique

---

## 1. Les Côtes d'Armor entre image et réalités

Après une rapide présentation des principaux enjeux économiques, les participants ont d'emblée interrogé les images associées au département. Ils contestent notamment la tendance à présenter de manière trop exclusive les Côtes d'Armor comme un département exposé au vieillissement et souffrant d'un fort déficit d'attractivité. Ces images sont d'autant plus contestées qu'elles sont invalidées par les données objectives, ce qui ne les empêche pas d'être malheureusement très présentes dans l'esprit des décideurs locaux, au risque de fonder une politique départementale s'appuyant sur un diagnostic erroné.

Les observateurs pouvaient à juste titre, il y a une dizaine d'années, alerter sur les risques de dépeuplement et de déclin du département. Les évolutions récentes ont cependant donné tort à ces projections trop alarmistes. Les participants ont longuement insisté sur « l'attractivité retrouvée » du département et sur sa capacité à capter de nouvelles populations, notamment actives. Sur ce point, il a été rappelé que la plupart des communes des Côtes d'Armor enregistrent une augmentation de leur population (y compris en secteur rural).

La prise en compte de ces évolutions récentes est un préalable nécessaire à l'engagement d'une réflexion prospective.

## 2. Attractivité et stratégie résidentielle

L'attractivité du département reste essentiellement fondée sur son attractivité résidentielle. Elle se construit, d'une part, sur l'attractivité des zones littorales, d'autre part, sur les effets induits du développement de l'agglomération Rennaise.

L'attractivité des zones littorales porte en elle-même un certain nombre de limites en termes de perspectives économiques.

1. Premièrement, il est observé que la création de logements sur le littoral ne se solde pas par un accroissement significatif de la population,
2. Deuxièmement, que cette attractivité présente le risque de voir des communes littorales inhabitées la majeure partie de l'année,
3. Troisièmement, qu'elle a pour effet pervers d'augmenter les coûts du foncier et de rendre plus difficile l'installation des populations actives et des entreprises.

L'attractivité associée au développement de Rennes offre de meilleures perspectives en matière démographique et économique. Le département bénéficie de la métropolisation rennaise. Le département offre aux jeunes actifs travaillant sur l'agglomération rennaise un logement à des prix accessibles et une qualité de vie à laquelle ils ne pourraient accéder en première ou deuxième de couronne rennaise.

La stratégie de captation résidentielle s'affirme pour certains participants comme la stratégie offrant le plus de perspectives de développement. Elle consiste à tirer partie de l'attractivité du territoire costarmoricain et du renchérissement des prix de l'immobilier sur l'agglomération Rennaise. Elle vise à capter les actifs travaillant sur le bassin d'emploi rennais en leur offrant des espaces résidentiels bien équipés (crèches, écoles, centres de loisirs.) et faciles d'accès grâce au développement des infrastructures (4 voies, TER).

Cette stratégie (déjà engagée) laisse entrevoir des retours économiques à court et moyen terme. Elle contribuera au développement de l'économie locale en dopant la consommation et en générant la création de services, de commerces et d'emplois. On peut attendre de cette stratégie l'inscription dans un cercle vertueux dont les effets se feront ressentir sur l'ensemble des dynamiques territoriales (démographie, fécondité, salaires, emplois, cadre vie.).

Certains participants jugent nécessaire d'élargir cette stratégie en promouvant le département auprès des habitants de la métropole parisienne dont une partie semble en attente d'un cadre et de rythme de vie plus agréables. L'idée serait de lancer des campagnes de communication ciblées auprès des cadres de la région parisienne.

Il est en conclusion rappelé que le potentiel foncier dont dispose le département lui permet de porter cette politique de résidentialisation. Comparativement aux autres départements bretons, les Côtes d'Armor disposent du plus fort potentiel de disponibilités foncières.

### **3. Le développement économique : risques et perspectives**

#### **3.1 L'attractivité et le développement économique du territoire**

A contre-pied des images dominantes, les participants considèrent que le département des Côtes d'Armor est un territoire économiquement attractif pour les entreprises, y compris à l'échelle internationale (l'exemple de Centigon aurait sur ce point valeur d'exemple).

Il n'en connaît pas moins un certain nombre de limites rapidement évoquées par les participants :

- 1- Les premières tiennent à l'éloignement des centres de décision et aux risques de délocalisation qu'il fait peser.
- 2- La seconde tient à la pénurie de main d'œuvre et aux problèmes posés par la démographie salariale. Pour le seul secteur de l'agroalimentaire, 9 000 personnes prendront prochainement leur retraite. Ces départs massifs laissent présager des risques de délocalisation du fait des pénuries de main d'œuvre qui en découleront.

A cela s'ajoute, la difficulté posée par la stratégie de localisation des entreprises sur les axes structurant (4 voies et lignes TGV) en terme d'équilibre de l'activité économique sur l'ensemble du territoire.

#### **3.2 L'emploi : gérer la pénurie de main d'œuvre et réduire la précarité**

Concernant l'emploi, le problème essentiel du département sera de gérer la pénurie de main d'œuvre, de résorber l'emploi précaire et de lutter contre la paupérisation des actifs. L'enjeu reste de mieux gérer l'adéquation offre demande en imaginant une nouvelle forme de salariat.

L'axe prioritaire semble de réfléchir au développement du travail à temps partagé. L'objectif serait de garantir suffisamment d'activités au salarié tout en permettant aux PME d'étoffer leurs compétences en limitant l'investissement. Le temps partagé s'envisage à tous les niveaux de compétences et d'activités. Une réflexion de ce type a semble-t-il été inaugurée dans le secteur des nouvelles technologies.

« L'importation massive de salariés » constituerait une autre possibilité. La question d'une stratégie de captation et de résidentialisation de la main d'œuvre étrangère ne doit pas être écartée.

### 3.3 Le tourisme

Le tourisme s'affirme aujourd'hui comme la deuxième activité économique des Côtes d'Armor. La question de son avenir et de sa capacité à porter l'économie du département reste toutefois posée.

Il est en premier lieu constaté la difficulté du tourisme costarmoricains à se développer en dehors de la période estivale (juillet-août). Les perspectives de développement d'une activité hors saison (mai, juin, septembre) reposent dans une large mesure sur la capacité à augmenter la captation de la clientèle étrangère (en particulier anglaise). Ce constat suggère de développer un plan de communication international en direction de ces clientèles. Il devrait idéalement s'accompagner d'un travail d'amélioration de l'accueil et de mise en valeur de l'offre touristique.

Ce dernier point appelle un commentaire plus général sur la mise à niveau de la filière touristique. Certains participants ont évoqué son manque de professionnalisme et sa difficulté à sortir d'une logique d'improvisation. En dehors de l'offre touristique et de l'accueil, le manque de solutions d'hébergement pour les saisonniers a notamment été cité. Il ajoute aux difficultés à conserver ou à attirer une main d'œuvre qualifiée susceptible d'assurer une « prestation » de qualité.

Le développement de la filière touristique passe également par une stratégie foncière. Sur la zone littorale, le foncier est aujourd'hui préempté par les investisseurs privés (promoteurs) et les acquéreurs de résidence secondaire. Ils exercent une pression à la hausse sur les coûts du foncier et empêchent de facto un certain nombre d'acteurs de l'économie touristique (hôteliers, restaurateurs...) de s'installer sur le littoral. Cette incapacité grève le développement économique et limite les possibilités d'amélioration de l'offre d'accueil. Il y aurait donc lieu, selon les participants, de réfléchir à la mise à disposition d'un foncier pour les professionnels qui souhaiteraient développer une activité en hôtellerie restauration. L'idée serait de constituer des réserves foncières dédiées.

Le positionnement touristique des Côtes d'Armor appelle deux remarques :

1. La première tient à la nécessité de préserver la beauté des paysages et du littoral dans le sens où elle constitue le ressort fondamental de l'attractivité du département. Cette exigence limite d'emblée le champ des possibles en matière de développement touristique.
2. La seconde tient aux axes de développement à privilégier. Ces derniers seraient à rechercher du côté du tourisme durable et de la prise en compte d'une nouvelle demande touristique (demande de proximité, d'authenticité, besoin d'espaces, besoins d'activités culturelles, sportives, besoin de sociabilité...). Ils suggèrent de réfléchir et de développer de nouvelles formes d'hébergement et de s'orienter sur un tourisme de cours ou moyens séjours.

### 3.4 Les services aux entreprises

Les services aux entreprises pourraient être l'une des pistes de développement économique. Ils renvoient à une triple réalité.

1. Premièrement, les Côtes d'Armor étant éloignées des grands bassins de consommation et d'activités industrielles, il y a nécessité à rechercher des axes de développement innovants.
2. Deuxièmement, le développement du très haut débit ouvre de larges perspectives en termes de service à distance et de développement du *b2b*.
3. Troisièmement, les entreprises ont des besoins croissants en matière de services. L'exemple des besoins d'archivage est illustratif de ces besoins. Le coût actuel du foncier et les réserves dont disposent le département représentent en la matière une opportunité à exploiter.

### 3.5 Le nautisme

La question du nautisme a été évoquée, essentiellement pour en souligner les limites. Les participants ont notamment mis en évidence : les conditions de navigation difficiles en zone Nord, les difficultés posées par l'amplitude de marnage, la surreprésentation des petites unités, les limites induites par les

capacités d'accueil, l'absence d'industrie nautique, l'absence de grand skipper. Autant de limites qui laissent à penser que l'on ne peut guère espérer du nautisme plus de 1 000 emplois créés dans 10 ans.

#### 4. L'enjeu énergétique

L'énergie devient un enjeu économique et environnemental prioritaire. Elle représente d'abord un coût de plus en plus important pour les entreprises et risque de réduire leur compétitivité. L'exemple a été pris des productions légumières pour lesquelles l'énergie représente 30% des coûts de production.

L'enjeu énergétique appelle une triple politique :

1. Une politique d'économie. Selon les participants la première action à engager serait de développer un plan d'économie global de l'énergie (habitants, entreprises et sensibilisation des particuliers)
2. Une politique de diversification. Il est rappelé que la diversification des sources d'énergie renouvelables est un axe prioritaire (méthanisation, filière bois, éoliens...). Il est avancé que les Côtes d'Armor pourraient être l'un des seuls départements de France à être autonome en énergie renouvelable. A lui seul, l'hydrolien du fait des amplitudes de marnage pourrait potentiellement assurer une grande partie de la consommation énergétique. Certains participants avancent que l'on pourrait compenser toutes les importations d'énergie électrique par des hydroliennes au fil de l'eau
3. Une politique R&D. La recherche n'a pas été suffisamment mobilisée sur le développement des filières à énergie renouvelable. De nombreux chantiers restent à ouvrir en la matière : diversification de l'agroalimentaire vers l'énergie, développement de la filière bois, développement des transports intelligents.

Outre les effets économiques, une politique énergétique volontariste offrirait des retours d'image particulièrement forts. Un participant souligne que les Côtes d'Armor pourrait être le département des énergies vertes. Un pôle de compétitivité existe et permettrait de booster la R&D sur ce volet.

#### 5. La refonte institutionnelle

L'organisation institutionnelle s'affirme enfin comme un enjeu d'avenir et comme une priorité pour relever les défis auxquels seront confrontées les Côtes d'Armor. Reprenant le constat d'Yves Morvan, les participants considèrent que « les territoires qui seront les mieux organisés seront ceux qui s'en sortiront le mieux ».

Il est observé que les différentes institutions sont en phase sur les stratégies à adopter, mais qu'il reste difficile d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie d'intervention globale dans le contexte organisationnel actuel.

La tendance à créer une structure par « problème » a pour effet pervers d'obérer l'efficacité du dispositif notamment parce qu'elle a contribué à démultiplier les pôles de décision, à éclater les moyens d'intervention et à sectoriser de manière trop importante l'intervention publique. Il y aurait donc lieu d'opérer une profonde réorganisation institutionnelle sans quoi le portage d'une politique départementale ambitieuse risque d'être compromis.

**Prochaine réunion 23 octobre 9 heures**